



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 30379

## Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le service civique qui mobilise de plus en plus de jeunes à l'international. Les organisations de volontariat et de jeunesse participent activement au développement quantitatif et qualitatif de ce dispositif et sont particulièrement vigilants quant à sa complémentarité avec le volontariat de solidarité internationale appuyé par le ministère des affaires étrangères. À l'heure où le ministère des sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative envisage une réforme de ce dispositif, il lui demande donc ce que le Gouvernement envisage pour s'assurer que le rôle des organisations qui travaillent à sa qualité et à son développement à l'international soit renforcé.

## Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères soutient les dynamiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international et est attentif à ce que les citoyens, notamment les plus jeunes, puissent s'impliquer au sein d'associations sur des projets de développement et de solidarité porteurs de qualité, dans un cadre sécurisé, et respectueux des attentes des partenaires. C'est le sens des différents dispositifs d'appui mis en place par le MAE (volontariat de solidarité internationale, programme jeunesse solidarité internationale, ville vie vacances solidarité internationale...) qui permettent chaque année la mobilisation de plus de 4 000 personnes, dont 2 500 jeunes de moins de 30 ans dans une centaine de pays. Le MAE porte une attention particulière au développement du service civique à l'international et à la complémentarité de ce nouveau mode d'engagement avec ses dispositifs. La participation au comité stratégique de l'agence du service civique et les échanges réguliers avec celle-ci, l'appui à certains programmes expérimentaux permettent au ministère des Affaires étrangères de rappeler les exigences en matière de préparation et d'accompagnement des volontaires, de sécurité et de partenariat et d'informer les postes diplomatiques de manière régulière de la présence des volontaires. La plateforme France volontaires, opérateur de référence du ministère en matière de volontariat international de solidarité et dont le président est par ailleurs vice-président de l'agence du service civique, joue également un rôle particulier. Mandat lui est donné pour accompagner le développement du service civique à l'international à travers différents axes : élaboration d'outils méthodologiques (guide de préparation au départ, guide du tutorat...), suivi et accompagnement des volontaires et des structures d'accueil dans les pays d'affectation, mise en place d'espaces de concertation d'échanges de pratiques entre acteurs, promotion du dispositif, mise en oeuvre de programmes innovants. Le récent comité interministériel de la jeunesse a confirmé la place de France volontaires dans le champ des engagements volontaires et solidaires à l'international. La plateforme figure parmi les opérateurs désignés pour porter les démarches visant à accroître et diversifier la mobilité internationale et européenne et à promouvoir et valoriser l'engagement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marc](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 30379

**Rubrique** : Jeunes

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [25 juin 2013](#), page 6513

**Réponse publiée au JO le** : [23 juillet 2013](#), page 7746